

Pas de réponse à ma prière?

«Je prierai avec l'esprit mais je prierai aussi avec l'intelligence.» 1 Corinthiens 14:15

Nous lisons souvent mal et incomplètement la parole de Dieu et cela à notre détriment, en particulier lorsqu'il s'agit des enseignements relatifs à la prière. La méconnaissance des principaux passages qui s'y rapportent dans le Nouveau Testament peut avoir des conséquences fâcheuses dans notre vie spirituelle, amener du découragement ou même de l'incrédulité. Qui d'entre nous n'a jamais éprouvé ces sentiments comme suite à une prière paraissant sans réponse? Découragement parce que, ayant prié instamment pour un sujet précis, nous n'avons pas été exaucés. Incrédulité parce que Dieu, qui a fait tant de promesses à la prière de la foi semble être resté sourd, n'avoir pas tenu parole. Ne serait-il pas fidèle à ses engagements ?

D'où l'importance d'examiner avec soin quelques-unes de ces promesses qui peuvent nous paraître inconditionnelles, alors qu'elles sont en réalité subordonnées à des conditions précises. Nous soulignerons celles-ci dans les passages que nous nous proposons d'examiner ensemble.

«Quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, moi, je le ferai»

Jean 14.13,14

La promesse répétée alterne avec une condition essentielle qui pourtant parfois nous échappe. Avons-nous toujours conscience du fait que notre prière va bien au-delà de nos propres circonstances ou de celles des personnes pour qui nous intercédons ? Elle intéresse et le Père et le Fils. Dieu qui veille à la gloire de Christ ne peut permettre un abus de l'emploi du nom de Jésus.

Demander quelque chose au nom du Seigneur, c'est être assuré que nous traduisons le désir de Celui auquel le Père ne peut rien refuser.

« Moi je le ferai », affirme alors le Seigneur Jésus. Autrement dit, la puissance de son nom, le crédit illimité dont lui-même jouit auprès du Père, aura nécessairement sa réponse parce que Dieu ne peut désavouer son Fils bien-aimé.

C'est une grande pensée, propre à nous rappeler ce que le Fils est pour le Père et à nous donner de la retenue pour ne pas employer en vain le nom du Seigneur Jésus comme une sorte de formule passe-partout.

«Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez et il vous sera fait.» Jean 15. 7

« Demeurez en moi », vient de dire le Seigneur à ses chers disciples.

En prenant l'exemple du sarment de vigne qui, pour porter du fruit doit demeurer attaché au cep, Jésus vient de leur rappeler ce qu'est la dépendance, cette grande vertu chrétienne.

Or la prière est justement l'expression de cette dépendance.

On réalise à la fois sa propre faiblesse et la puissance du Seigneur, sa propre ignorance et la sagesse du Seigneur, on prend sa place et on lui reconnaît la sienne:

Il est le Seigneur qui a tous les droits sur celui qui se tient à genoux devant lui.

« Si mes paroles demeurent en vous », ajoute le Maître - **cette condition est liée à la première.** C'est sa Parole qui nous communique les secrets de Dieu, qui nous donne par l'Esprit l'intelligence de ses pensées. Non seulement nous sommes par elle capables de les comprendre, mais en demeurant en lui nous nous y soumettons et nous n'avons plus alors d'autres désirs que les siens.

« Vous demanderez ce que vous voudrez et il vous sera fait », dit alors le Seigneur Jésus. **Car ce que nous voulons, ce n'est plus autre chose que ce que veut le Seigneur lui-même.**

«C'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai établis, afin que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne.» Jean 15.16

La condition pour être exaucé se lie à celle du verset 7. Car dépendre du Seigneur et connaître sa volonté dans sa Parole est absolument nécessaire pour savoir comment le servir. Il s'agit ici pour le disciple choisi, établi et envoyé par le Seigneur, d'aller et de porter du fruit, par exemple d'accomplir tel service utile. Quel serait l'employeur qui enverrait son ouvrier sans lui donner les moyens de remplir la mission dont il l'a chargé ?

S'il lui faut des outils ou de l'argent l'ouvrier en fera la demande en temps voulu et, du moment qu'il s'agit des intérêts de celui qui l'envoie, les moyens ne peuvent lui être refusés.

Il en est ainsi à plus forte raison du service chrétien; **le Seigneur donne pour ce qu'il ordonne. Et s'il ne donne pas, sans doute faut-il se remettre en question.** Cela ne signifie-t-il pas que ce que je voudrais entreprendre, il ne me l'a pas ordonné ? Au contraire, s'il s'agit d'un fruit qui doit être porté pour lui, d'un fruit qui demeure, comment le Seigneur refuserait-il ce dont nous avons besoin ?

«Bien-aimés, si notre coeur ne nous condamne pas, nous avons de l'assurance envers Dieu et quoi que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous gardons ses commandements et que nous pratiquons les choses qui sont agréables devant lui »
1 Jean 3.21,22

Nous trouvons cette fois **deux conditions** qui encadrent une promesse.

La **première**, un cœur qui ne nous condamne pas, autrement dit une bonne conscience, est, nous le comprenons, une nécessité pour faire à Dieu quelque demande que ce soit. Comment nous approcher de lui si nous avons quelque chose à juger ? Nous ne le sentons que trop bien, la distance morale creusée par une faute non confessée nous ferme la bouche.

La **seconde** condition, garder ses commandements, pratiquer ce qui Lui est agréable, se comprend mieux encore. Un enfant obéissant, dont la conduite et les actes font plaisir à ses parents, obtiendra d'eux ce qu'il leur demande, car ils ont confiance en lui et savent qu'il en fera bon usage.

On voit que ces deux conditions sont complémentaires ou plutôt constituent deux aspects de la même attitude.

La **première**: une bonne conscience, **traduit nos sentiments vis-à-vis de Dieu** nous avons de l'assurance pour lui adresser notre prière.

La **seconde exprime les sentiments de Dieu**: du moment que nous pratiquons les choses qui lui sont agréables, il lui est agréable aussi d'exaucer notre requête. Quoi que nous demandions, nous le recevons de lui. Mais quel bon état spirituel cela suppose de notre part !

«Demandez, et il vous sera donné; Cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert car quiconque demande, reçoit; et celui qui cherche, trouve ; et à celui qui frappe, il sera ouvert... Si donc vous, qui êtes méchants, vous savez donner à vos enfants des choses bonnes, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent » Matt. 7. 7-11, voir aussi Luc 11. 9-13

Nous avons un Dieu bon dont nous ne pouvons attendre que **« de bonnes choses »**.

Ce Père ne donnera pas une pierre à l'un de ses enfants qui lui aura demandé un pain. Mais si nous

nous sommes trompés et que nous lui avons demandé une pierre, nous donnera-t-il cette pierre ? Il donnera plutôt le pain que nous n'avions pas su demander.
Le cœur de Dieu nous est ouvert, sa main aussi, mais n'attendons pas de lui autre chose que ce qui est conforme à sa nature.

Jacques (ch. 4.2,3) nous donne **deux raisons** pour lesquelles nous ne recevons pas.

La première, c'est tout simplement parce que nous ne demandons pas. D'où l'invitation du Seigneur: demandez, cherchez, frappez...

La seconde, c'est que nous demandons mal: des choses mauvaises pour nous alors que notre Père veut nous en donner de bonnes.

Jacques nous explique: « **vous demandez et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, afin de le dépenser pour vos voluptés** ».

Demandons plutôt à Dieu de bonnes choses, pour le bien de nos âmes, pour le profit spirituel de nos familles et celui de l'assemblée, et nous vérifierons alors la promesse du Seigneur: « **Quiconque demande, reçoit** ».

«Quoi que vous demandiez en priant si vous croyez vous le recevrez.» Matt. 21. 22

Ici la condition énoncée, qui se rattache au verset précédent et au miracle du figuier, **c'est la foi**. **Encore faut-il bien comprendre ce qu'est la foi**. Certains en font une sorte d'autosuggestion, de persuasion intérieure.

Par exemple, dans certains milieux on dira à un malade ou à un infirme: vous devez être guéri par la prière de la foi; si vous ne l'êtes pas, c'est parce que vous n'avez pas assez de foi.

Et de pauvres personnes sont ainsi plongées dans le découragement, invitées à regarder à elles-mêmes, à analyser leur confiance en Dieu pour l'augmenter, ce qui est absurde.

Dieu ne donne jamais sa gloire à l'homme. Ce serait le cas si ses réponses dépendaient seulement de l'intensité de nos prières, de leur nombre, ou des conditions dans lesquelles elles lui sont adressées (jeûnes, chaînes ou nuits de prières, etc.) toutes choses dont notre cœur rusé chercherait vite à se faire des droits et des mérites.

Or la foi n'est pas seulement une assurance et une conviction, « **c'est l'assurance des choses qu'on espère, la conviction de celles qu'on ne voit pas** » (Héb. 11. 1).

La foi n'est pas un pont jeté dans le vide, une ancre sans point d'attache. Elle s'appuie sur ce qui est en dehors d'elle; elle vient « **de ce qu'on entend et de ce qu'on entend par la parole de Dieu** »(Rom. 10. 17).

Si je n'ai pas de promesse précise de Dieu, je n'aurai pas la liberté de dicter à Dieu la manière dont j'estime qu'il doit me répondre.

«Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevez, et il vous sera fait. Et quand vous ferez votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un pardonnez-lui afin que votre Père aussi, qui est dans les cieux, vous pardonne vos fautes.» Marc 11. 24,25

Le passage correspond au précédent de Matthieu, mais Marc ajoute une autre condition suspensive: le cas où, ayant quelque chose contre quelqu'un, nous sommes incapables de lui pardonner. **Notons d'abord combien c'est général ; n'importe quoi contre n'importe qui.**

Remarquons ensuite que le ressentiment est considéré ici comme humainement justifié; nous sommes la partie lésée puisque c'est nous qui avons à pardonner. A plus forte raison cette restriction s'applique-t-elle si nous sommes nous-mêmes fautifs.

Avant de nous écouter, le Seigneur nous invite à mettre en bon ordre nos rapports avec notre prochain... qui peut être par exemple notre conjoint.

«Toutes choses sont possibles à celui qui croit » Marc 9.23

Bien qu'il ne soit pas question de prière dans cette réponse du Seigneur à un père angoissé, nous pouvons rattacher cette promesse aux versets cités plus haut (Matt.21:22). Elle nous confirme que nous pouvons attendre de grandes choses de notre grand Dieu, et que c'est de son côté que nous devons nous tourner. Il ne sera jamais dépassé par l'exposé de nos besoins. En rapprochant ce verset de l'affirmation qu'on trouve au chapitre suivant: « toutes choses sont possibles pour Dieu » (10. 27) nous y voyons des perspectives illimitées s'ouvrir devant la foi. Tout ce que Dieu peut, la foi en Lui le peut.

Mais, parmi toutes les choses possibles à Celui qu'on a appelé « le Dieu de l'impossible », prétendrions-nous choisir celle qui nous paraît plus facile à Dieu qu'une autre ? Ce ne serait pas de la foi, mais un manque de foi

«C'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées.» 1 Jean 5.14,15

Ce beau passage nous rappelle d'abord qui nous avons cru (2 Tim. 1. 12). Notre foi, nous venons de le voir, s'appuie sur des promesses. Mais la valeur d'une promesse est liée à la qualité de celui qui l'a faite. Pierre parle de « très grandes et précieuses promesses » parce que c'est un Dieu très grand qui les a faites et qu'elles ont pour garant Christ précieux au cœur de Dieu et du croyant (2 Pierre 1. 4).

La volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite, forme nos entendements et nous conduit à faire des demandes intelligentes, telles que Dieu peut les écouter. Entre le verset 14 et le verset 15 un certain temps peut s'écouler, propre à exercer la patience de la foi. Mais celle-ci a le privilège d'actualiser l'exaucement. Les verbes sont au présent; dès que la requête a été présentée, nous savons que nous avons les choses que nous avons demandées.

«Je vous dis encore que si deux d'entre vous sont d'accord sur la terre pour une chose quelconque, quelle que soit la chose qu'ils demanderont elle sera faite pour eux par mon Père qui est dans les cieux, car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » Matt. 18. 19, 20

Voici deux promesses qui se lient l'une à l'autre par ce petit mot « car ». Suffit-il en effet que deux croyants soient d'accord de demander une chose quelconque pour qu'elle se fasse ? Cela pourrait être pour leur plus grand détriment. Non, cette promesse se rattache d'une manière très touchante à la présence du Seigneur promise à ceux qui se réunissent en son nom, c'est-à-dire en reconnaissant son autorité incontestée. Cela sous-entend que les demandes présentées auront son approbation. Comment, si cette sainte présence est réalisée, pourrions-nous formuler des demandes inconsidérées ? Le nom de Jésus qui rassemble les siens est aussi celui qui nous ouvre le cœur de Dieu. L'un ne va pas sans l'autre.

Ayant considéré ces divers passages, nous nous dirions peut-être avec un certain découragement: s'il y a tant de conditions à remplir pour être exaucé par le Seigneur, alors il ne reste plus beaucoup d'occasions pour prier; je suis loin de connaître toujours la volonté de Dieu, j'ai rarement une promesse précise sur laquelle faire reposer ma foi, je ne suis pas engagé dans un service exigeant des moyens que j'aurais à demander à mon Père céleste... Alors pourquoi suis-je invité à prier sans cesse (1 Thess. 5. 17), à prier « par toutes sortes de prières et de supplications, en tout temps, par l'Esprit... » (Eph. 6.18) ?

Souvenons-nous d'abord avec reconnaissance que notre Dieu est souverain et que sa grâce ne se laisse jamais enfermer dans notre logique humaine. S'il nous donne bien dans le Nouveau

Testament ces quelques jalons pour comprendre les principes selon lesquels il agit, il se plaît aussi parfois à intervenir d'une manière propre à nous étonner, et il répondra à telle de nos prières malgré toute notre insuffisance.

Et de toute manière nous recevrons une réponse. Un dernier passage nous en apporte la preuve et nous encourage, nous exhorte même, à prier quels que soient les besoins, les moments, les conditions.

«En toutes choses, exposez vos requêtes à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces ; et la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus. » Phil.4.6,7

En toutes choses: **c'est donc aussi général que possible**; pas de limitation, ni dans le nombre, ni dans la forme. **Aucune condition** ; rien n'est trop grand, rien n'est trop petit non plus pour être apporté au Seigneur.

Nous avons un fardeau, un souci, au sujet duquel nous n'avons pas de solution et nous ne connaissons pas la pensée du Seigneur. Apportons-lui cela. Mais dans ce cas, nous comprenons que nous ne pouvons pas avoir la promesse d'un exaucement directement lié à notre demande.

Cela ouvrirait la porte à toutes sortes de prières inintelligentes que Dieu ne pourrait pourtant pas satisfaire. Il n'est donc pas dit que nous avons les choses demandées puisque nous ne savons pas quelle est la volonté du Seigneur à leur égard.

Toutefois il y a une réponse qui nous est acquise en tout état de cause, une promesse d'un très grand prix elle aussi. **La paix de Dieu remplira le cœur du croyant**. Un échange s'est fait, bien avantageux pour moi: mon fardeau contre sa paix. Celle-ci peut maintenant remplir mon cœur, quelle que soit la manière dont il va s'occuper de ce que je viens de déposer sur le sien.